

réalisée, par le programme des Annales. Sans nommer spécialement ceux pour qui l'on prie, on offre néanmoins le Saint Sacrifice de la messe le premier vendredi de chaque mois pour les défunts. A l'avenir, pour rappeler constamment aux abonnés les privilèges spirituels dont ils jouissent, nous les publierons ces privilèges, au commencement de chaque numéro des Annales. Afin d'interpréter plus complètement les saintes intentions de l'auteur de la lettre sus-mentionnée, nous invitons tous les abonnés à unir leurs prières, tous les premiers vendredis de chaque mois, à celles du prêtre qui est chargé de célébrer la messe pour les abonnés défunts.

Voici la lettre en question.

St. Jean, Ile d'Orléans.

Révérènd Monsieur,

Ne sera-ce pas une pensée agréable à la bonne Ste. Anne, et en même temps bien encourageante pour les abonnés aux chères Annales, de savoir que, après leur mort, ils seront recommandés d'une manière toute particulière aux prières des associés par l'entremise de votre pieuse publication.

Je viens aujourd'hui, Révèrend Monsieur, vous soumettre cette idée qui m'est venue en priant auprès de la dépouille mortelle d'un être bien-aimé, que la mort a ravi à l'affection d'une nombreuse famille.—C'était un des premiers qui se sont fait un honneur de s'enrôler dans la milice de Ste. Anne, qu'il honorait d'une manière toute particulière. Il avait fait don, il y a plusieurs années, à l'église de cette paroisse, d'un magnifique tableau de la bonne Ste. Anne, que l'on